

Une Europe « Zéro Réel »

Analyse : « Zéro réel », « Zéro émissions nettes » et la proposition de la Commission européenne pour un cadre de certification de l'absorption du carbone

Si nous voulons éviter les pires conséquences du chaos climatique, nous devons transformer radicalement, de manière équitable et juste, la façon dont nous produisons nos aliments, gérons nos écosystèmes et faisons tourner nos économies. Nous devons déployer de toute urgence des solutions véritables et éprouvées, socialement équitables et pilotées par les peuples eux-mêmes afin de réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre à la source, afin de parvenir au niveau « Zéro réel ».

Pourtant, les gouvernements et les entreprises - au service du lobby des combustibles fossiles qui font tout pour empêcher une transition énergétique - continuent comme si de rien n'était : ils continuent de subventionner, d'explorer, de forer et de brûler des combustibles fossiles. Ils continuent de développer une agriculture industrielle néfaste dans leur pays et à l'étranger. Ils font cela tout en faisant la promotion d'un fantasme selon lequel des « solutions fondées sur la nature » ou encore des technologies « d'absorption de carbone » seront *un jour* en mesure d'aspérer hors de l'atmosphère de grandes quantités de la pollution carbone actuelle. Le concept d'absorption de carbone est la clé de voute de leur revendications de « zéro émissions nettes », étant donné que c'est à travers ce captage du carbone qu'on peut justifier le « net », mais bien évidemment, cela ne va pas se faire tout de suite, c'est pour un moment ultérieur, quelque part dans le futur.¹

L'Europe a l'énorme responsabilité historique de soutenir une transition équitable pour les pays du Sud et de réduire rapidement les émissions à zéro chez elle. Cependant, la Commission européenne (CE) mise beaucoup sur les technologies « d'absorption de carbone » (*carbon dioxide removal* - CDR) et sur les marchés volontaires de compensation du carbone pour mettre en œuvre les futures mesures climatiques et pour justifier l'inaction actuelle. Dans le cadre de son plan, exposé en décembre 2021 dans sa [communication sur les cycles du carbone durables](#), la CE veut proposer un cadre et un processus réglementaires au niveau de l'UE pour la certification de l'absorption du carbone.

Si nous voulons rester en deçà d'un réchauffement climatique de 1,5 °C, il faut réduire **dès maintenant** les émissions de manière véritable, immédiate et équitable. Les émissions étant cumulatives, chaque tonne d'émissions actuelle ne fait qu'aggraver le chaos climatique grandissant que nous constatons d'ores et déjà partout dans le monde

¹ Une manière simple de comprendre ce qu'ils entendent par zéro « net » est le fait qu'il implique les émissions *moins les* absorptions. Théoriquement, à « zéro émissions nettes », les émissions moins les absorptions devraient être égales à zéro.

: canicules, fonte des glaciers, intensification des cyclones, pertes de récoltes, feux de forêt et inondations massives, entre autres effets dévastateurs. Dans cette stratégie, chaque tonne que ce **futur** captage du carbone prétend pouvoir absorber représente des émissions qui engendrent d'ores et déjà le chaos climatique **actuel**.

Pour notre part, nous savons à quoi ressemble le « Zéro réel » : une absorption progressive des combustibles fossiles gérée de manière juste et équitable ; une transformation énergétique vers des énergies renouvelables réelles, équitables, démocratiques et durables ; un soutien aux petits agriculteurs et une transition équitable des systèmes alimentaires et agricoles vers l'agroécologie² pour la souveraineté alimentaire ; des pratiques forestières proches de la nature ; et la réorientation des subventions publiques, au détriment des énergies fossiles et en faveur du soutien à ces mesures. **Pour parvenir au « Zéro réel » et rester en dessous du seuil de 1,5 °C de réchauffement, il faut arrêter immédiatement les émissions et restaurer les écosystèmes dès maintenant.**

La proposition de la Commission européenne : Des marchés carbone durables ?

La Commission européenne prévoit de soumettre une proposition législative avant la fin de 2022 au Parlement européen et au Conseil afin d'établir **un cadre de certification de l'absorption du carbone** pour le contrôle, le suivi et la vérification (*monitoring, reporting, and verification* - MRV) des absorptions.

Cette proposition sera faite dans le cadre de la [Loi européenne sur le climat](#), qui fixe l'objectif d'atteindre la « neutralité climatique », ou le « Zéro émissions nettes » de gaz à effet de serre (GES) au sein de l'Union européenne d'ici à 2050. La loi fixe également un objectif de réduction de 55 % des émissions *nettes* d'ici à 2030, par rapport aux émissions de 1990.

La communication de la CE met en avant l'absorption du carbone - le « net » - dans sa stratégie de neutralité climatique, tout en reconnaissant que pour atteindre la neutralité climatique ou le « Zéro émissions nettes » d'ici 2050, il faudrait éliminer au moins 95 % de l'utilisation actuelle du carbone fossile au sein de l'UE. Cette incongruité est au cœur du problème que pose la proposition de la Commission. La communication de la CE et la proposition législative attendue **détournent l'attention et la responsabilité, l'éloignant des efforts essentiels** à réaliser pour parvenir à un éloignement progressif des combustibles fossiles. Elle détourne l'attention **au profit** de la séquestration du carbone dans le sol et de son absorption par des moyens technologiques. Dans sa communication,

² L'agroécologie est une manière de produire de la nourriture, un mode de vie, une science et un mouvement pour transformer les systèmes alimentaires vers une justice écologique, sociale, de genre, économique, raciale et intergénérationnelle. Voir la [déclaration de Nyéléni 2015](#) pour en savoir plus sur l'agroécologie.

la CE fixe un objectif « ambitieux » pour l'absorption technologique et le stockage permanent de 5 millions de tonnes de CO₂ par an d'ici à 2030.

Des absorptions supplémentaires sont envisagées dans le règlement révisé sur « Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie » (UTCATF), qui fixe un objectif de 310 Millions de tonnes de CO₂ pour les absorptions annuelles nettes par les sols en 2030.

La communication décrit trois principaux éléments de la stratégie de la CE visant à intensifier l'absorption du carbone :

- encourager « le stockage agricole du carbone en tant que modèle économique », en incluant les forêts et l'agriculture dans la catégorie de l'« agriculture du carbone » (*carbon farming*);³
- l'expansion du développement et du déploiement du captage et de stockage du carbone (CSC) et du captage et de l'utilisation du carbone (CUC) ; et
- l'établissement d'un cadre réglementaire pour la certification des absorptions du carbone, qui est considéré comme la première étape d'une stratégie visant à utiliser les marchés carbone volontaires pour financer et encourager le développement du captage industriel du CO₂ et du stockage agricole du carbone.

Le cadre réglementaire est l'objectif à court terme, conçu pour intégrer les absorptions européennes dans les marchés volontaires mondiaux du carbone et, à terme, dans les marchés réglementaires post-2030. La communication note que la certification peut contribuer à « une meilleure prise en compte » des absorptions par les marchés carbone, et que « le manque de normalisation est un obstacle majeur à l'expansion des marchés carbone volontaires ». Avec ce cadre réglementaire, la CE espère remédier au manque de normalisation qui, selon elle, fait obstacle à l'expansion des marchés carbone en établissant «*une norme européenne pour le contrôle, le suivi et la vérification des émissions de gaz à effet de serre et des absorptions de carbone au niveau des exploitations agricoles et forestières, ainsi que pour le CO₂ fossile, biogénique ou atmosphérique capté, puis transporté, traité, stocké et potentiellement réémis dans l'atmosphère chaque année* ». ⁴

Captations et zéro émissions nettes

Le zéro émissions nettes est, en théorie, un équilibre entre les émissions par les sources de carbone et les absorptions par les puits de carbone. L'accord de Paris oblige les pays à

³ Dans la communication, le stockage agricole du carbone est défini comme « l'augmentation de la séquestration du carbone... en améliorant le captage du carbone et/ou en réduisant la libération de carbone dans l'atmosphère... » (p. 4). Cette définition confond de manière problématique deux processus très différents d'atténuation du climat : l'augmentation des **flux** dans les sols et les écosystèmes et la prévention de la perte des **stocks** de carbone.

⁴ Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. 2021. Des cycles du carbone durables. Page 21.

atteindre cet équilibre d'ici le milieu du siècle **à l'échelle mondiale** plutôt que pays par pays ou entreprise par entreprise. L'objectif c'est « d'atteindre un pic mondial des émissions de gaz à effet de serre dès que possible, en reconnaissant que ce pic prendra plus de temps pour les pays en développement, et mettre en œuvre des réductions rapides par la suite ».

Pourtant, le « zéro émissions nettes » est devenu la dernière tendance à la mode dans le cadre des engagements climatiques des gouvernements et des entreprises. Les promesses de « zéro émission nette d'ici à 2050 » semblent très intéressantes et paraissent faciles à réaliser. Les objectifs ambitieux sont fixés si loin dans le futur que les acteurs peuvent continuer à augmenter leurs émissions aujourd'hui tout en promettant qu'un jour leurs émissions *nettes* seront à zéro. On ne saurait trop insister sur le fait qu'en raison de la nature cumulative du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ce qui compte **c'est l'action à court terme pour ramener les émissions à zéro.**

Les absorptions sont la clé de ces contes de fées. Tous les objectifs et toutes les revendications des entreprises et des gouvernements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre reposent en grande partie sur les absorptions *futures*. La grande majorité des objectifs « zéro émissions nettes » assument la poursuite d'émissions fossiles significatives, tout en cherchant des excuses pour ces émissions censées être « difficiles à éliminer », sans plus de précision sur les difficultés rencontrées et sur le volume d'émissions prévues de continuer. Dans ces affirmations, les futures absorptions envisagées - s'appuyant sur le stockage agricole du carbone ou le « Captage et stockage direct du carbone atmosphérique » (*Direct Air Carbon Capture and Storage, DACCS*) ou encore sur la « Bioénergie avec captage et stockage du carbone » (*Bio-Energy Carbon Capture and Storage, BECCS*) - sont implicitement supposées être réalisables, abondantes et permanentes. Aucune de ces hypothèses n'est pourtant avérée mais ce sont néanmoins ces mêmes hypothèses qui sous-tendent toute la communication de la CE et sa proposition de cadre réglementaire pour la certification de l'absorption du carbone.

Miser aujourd'hui sur l'élimination future du CO2 implique un dépassement du seuil des 1,5 °C. Le fait de s'appuyer sur une absorption hypothétique du dioxyde de carbone au lieu de mettre en place des réductions drastiques des émissions ne fait qu'aggraver le chaos climatique actuel. Pre encore, [il légitime également le dépassement](#), (NdT : *article non traduit*) poussant la planète au-delà d'un point de non-retour, sans que l'on puisse savoir si un retour à 1,5 °C sera possible un jour. En effet, le GIEC a averti à plusieurs reprises que les mesures d'absorption de carbone ne seront pas en mesure d'inverser la hausse des températures une fois le seuil d'augmentation moyenne dépassé, en raison de l'impermanence de ces absorptions et du risque que l'extraction du CO2 de

l'atmosphère entraîne une libération de l'excès de CO2 actuellement stocké dans les océans et les écosystèmes terrestres.⁵

Les absorptions naturelles ne sont pas permanentes. La séquestration du carbone dans la nature est intrinsèquement réversible. Les organismes vivants meurent. La séquestration temporaire dans les arbres et les sols n'est pas interchangeable et ne peut pas compenser les émissions fossiles effectivement permanentes qui restent dans l'atmosphère pendant des centaines ou des milliers d'années. Les incendies dévastateurs qui ont ravagé des pays de l'UE cet été sont de sombres et saisissantes illustrations du caractère temporaire du carbone absorbé par la nature.

La capacité et les délais d'absorption de la nature sont insignifiants par rapport aux émissions actuelles. À l'heure actuelle, le seul type d'absorption viable disponible à une échelle pertinente est la séquestration du carbone dans les écosystèmes naturels. Or, la capacité des écosystèmes à absorber du carbone au cours d'un siècle est extrêmement limitée - des estimations récentes suggèrent que l'absorption pourrait être inférieure à 400 Gigatonnes de CO2 **au total** au cours des 75 prochaines années, ce qui équivaut à un peu plus de 5 Gigatonnes de CO2 par an. Outre le fait que ce niveau de séquestration est probablement irréalisable dans le monde réel, il ne remplace pas, en outre, les réductions nécessaires.⁶ Pour mettre ce chiffre en perspective, les émissions mondiales de carbone s'élèvent à environ 40 Gigatonnes de CO2 **par an**, et les émissions totales de GES à plus de 50 Gigatonnes de CO2 par an.

En outre, les écosystèmes naturels absorbent le dioxyde de carbone relativement lentement : l'impact des absorptions actuelles ne se traduira par un ralentissement du réchauffement climatique que dans seulement deux ou trois décennies.⁷

Le stockage agricole du carbone (« agriculture du carbone ») dans les champs et les forêts n'entraînera pas d'absorptions permanentes, mais engendrera de nouveaux accaparements de terres et le déplacement des petits producteurs. L'intérêt des investisseurs et des spéculateurs du carbone fera grimper la valeur des terres. La concentration accrue de la propriété foncière menace déjà la viabilité des petites exploitations et des pratiques agroécologiques, pratiques qui peuvent pourtant réduire de manière significative les émissions dans la production alimentaire.

⁵ GIEC (IPCC) Unsummarized : unmasking clear warnings on overshoot, techno-fixes, and the urgency of climate justice. <https://www.ciel.org/reports/ipcc-wg3-briefing/>. Page 29 ; Meyer, A. et al. 2022. Risks to biodiversity from temperature overshoot pathways. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* **377** : 20210394.

⁶ Dooley et al. 2022. Carbon removals from nature restoration are no substitute for steep emission reductions. *One Earth* 5 : 812-824.

⁷ Dooley et al. 2022.

Les approches technologiques de l'absorption du carbone ne sont pas actuellement viables à grande échelle et entraînent des coûts potentiels énormes. Les approches technologiques de l'absorption du CO2 incluent le BECCS et le DACCS, qui présentent des risques et des coûts sociaux, environnementaux et économiques potentiellement énormes.⁸ Même si l'une ou l'autre de ces technologies devait un jour devenir techniquement viable à grande échelle, elles pourraient entraîner un effet pervers en exacerbant le changement climatique et ses impacts en raison de leur forte consommation d'énergie et de ressources. Par exemple, le système BECCS nécessitera d'énormes superficies foncières, ce qui provoquera davantage d'accaparement des terres et une augmentation de la déforestation en augmentant ainsi les impacts climatiques délétères.

Le captage et le stockage industriels du carbone (CSC) et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CCU) ne suppriment pas le CO2 de l'atmosphère.⁹ Les technologies CSC et CCU sont des processus conçus pour capter le CO2 généré par des activités à fortes émissions comme la production d'électricité à partir de combustibles fossiles ou de bioénergie, le CO2 ainsi capté étant ensuite stocké dans des produits (CCU) ou dans les sols (CSC).

Quels que soient les montants d'investissement faits dans les CSC ou les CCU, ils ne pourront ni accélérer l'élimination progressive des combustibles fossiles, ni supprimer le CO2 déjà présent dans l'atmosphère. Au lieu de cela, ces deux "solutions" ne servent qu'à masquer les émissions générées par les infrastructures fossiles existantes et à permettre la pérennisation d'économies dépendantes des combustibles fossiles. Pour la plupart des projets actuels de CSC, le stockage industriel du CO2 est lié à la récupération assistée du pétrole (EOR). En effet, la récupération assistée du pétrole est actuellement le seul moyen pour que le CSC puisse être économiquement viable, avec pour conséquence d'augmenter davantage la production de pétrole et de prolonger l'ère des combustibles fossiles. Ces procédés engendrent également des risques, des impacts et des coûts supplémentaires liés aux infrastructures de transport et de stockage, comme par exemple les pipelines. Enfin, l'élément « utilisation » de la solution CCU va même jusqu'à inclure des usages qui rejettent l'intégralité du dioxyde de carbone dans l'atmosphère !¹⁰

**Le « Zéro Réel » exige de véritables solutions
pour éviter un dépassement dangereux et potentiellement irréversible.**

⁸ GIEC. 2022. Contribution du groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en particulier les chapitres 7 et 12.

⁹ Les technologies CCS et CCU sont parfois regroupées dans un seul acronyme-CCUS. Pour des raisons de simplicité et de clarté, nous avons choisi de les garder séparées.

¹⁰ Par exemple, pour la [gazéification des boissons gazeuses et la bière](#), ou la transformation en [aliments pour animaux](#).

Aujourd'hui, il est techniquement et économiquement faisable de procéder à une élimination immédiate et rapide des combustibles fossiles, afin de limiter le réchauffement à 1,5°C, plutôt que de dépasser ce seuil et de parier sur des technologies hypothétiques pour faire baisser les températures.

Plutôt que d'opter pour le "zéro émissions nettes" et les marchés carbone, nous devons atteindre rapidement le « Zéro réel » en nous appuyant sur un ensemble de solutions éprouvées, équitables et véritables - des solutions qui peuvent immédiatement, réellement et équitablement répondre à la crise climatique à laquelle nous sommes confrontés.

Ces solutions comprennent l'abandon progressif de la production de combustibles fossiles, en plaçant l'équité au centre des préoccupations ; la transformation des systèmes énergétiques ; la garantie de pratiques forestières proches de la nature ; le soutien à l'agroécologie paysanne et aux petits paysans et la possibilité d'une transition équitable pour les agriculteurs œuvrant en dehors du système d'agriculture industrielle extractive.

Les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes jouent tous un rôle essentiel dans la mise en œuvre de solutions concrètes et il faut leur donner les moyens de faire ce travail.

Pourquoi faut-il rejeter un cadre réglementaire pour la certification de l'absorption du carbone ?

La CE propose de créer un processus de certification pour les absorptions naturelles et technologiques, afin de fournir une caution gouvernementale et de susciter la confiance des marchés pour les crédits de compensation du carbone qui seront vendus sur les marchés volontaires, et éventuellement sur les marchés réglementaires . L'idée c'est que les nombreuses entreprises qui ont fait des déclarations de « zéro émissions nettes d'ici à l'année... » commenceront à acheter des crédits de compensation carbone et prétendront ensuite que ces absorptions permettent d'équilibrer leurs émissions actuelles.¹¹ Si toutes ces entreprises qui s'engagent à atteindre « zéro émissions nettes » doivent acheter des crédits de compensation , alors la Commission européenne veut faciliter cette démarche.

Mais un certificat gouvernemental n'empêchera pas les arbres de brûler, pas plus qu'il ne réduira les énormes coûts environnementaux et économiques associés aux approches technologiques de l'absorption du carbone. Nous avons déjà émis beaucoup trop de CO2 dans l'atmosphère et la poursuite des émissions au niveau actuel va nous faire dépasser le seuil de réchauffement de 1,5 °C dans les dix années à venir. Un marché carbone repose

¹¹ Probablement la première d'une longue série, [une action en justice est en cours contre KLM](#) pour avoir fait de telles déclarations, les plaignants affirmant que ces déclarations sont infondées, trompeuses et en violation de la législation européenne sur la protection des consommateurs.

sur une fausse justification de la poursuite des émissions actuelles : l'idée selon laquelle quelqu'un, quelque part, pourrait à un moment donné, dans le futur, retirer une tonne de carbone de l'atmosphère. . C'est le moyen le plus sûr de brûler la planète. Un certificat d'absorption du carbone ne sert qu'à consolider un marché créé artificiellement, qui profite aux pollueurs et qui ne devrait même pas exister en premier lieu.

Le cadre proposé par l'UE pour la certification de l'absorption du carbone aura pour conséquence de :

- **Encourager la poursuite de l'économie fossile** : L'idée que les absorptions de carbone pourraient compenser les émissions en cours est erronée, et la promotion continue de telles « solutions » ne fait que perpétuer cette idée dangereuse - et maintienne en vie une économie fossile en fin de parcours. Cela ne fait qu'exacerber la crise climatique et ces impacts sur les droits humains. Le cadre réglementaire européen va fournir des subventions publiques et une légitimité à de véritables investissements dans des projets d'infrastructures qui nous enferment dans la poursuite de l'utilisation de combustibles fossiles.
- **Légitimer et alimenter les marchés carbone volontaires et réglementaires au niveau mondial** : L'Union européenne se positionne activement en tant que régulateur mondial et ses dispositifs, comme le Système d'échange de quotas d'émissions de l'Union européenne, deviennent de facto des normes applicables à l'échelle mondiale. L'effet retardateur à l'origine de l'échange de crédits d'absorption du carbone, au lieu de réduire les émissions portera atteinte à l'effort mondial visant à lutter contre le changement climatique. De manière similaire, l'effort mondial pour stopper le changement climatique sera mis en danger si un petit groupe de pays (l'UE) fixe des normes applicables à la communauté internationale, sans inclure la participation des autres pays, risquant ainsi de discréditer les principes d'équité ainsi que d'autres principes fondamentaux du processus décisionnel global.
- **Renforcer le complexe agro-industriel tout en discréditant les initiatives visant à la restauration de la biodiversité et la souveraineté alimentaire** : La compensation carbone pour l'agriculture, la conservation des forêts et les plantations d'arbres ont échoué à plusieurs reprises à réduire les émissions. Les financements issus de la compensation carbone via les marchés carbone ne sont pas un mécanisme adapté de financement des agriculteurs. Il est à craindre que les solutions de stockage agricole du carbone ne consolident davantage la concentration des terres agricoles, enrichissant avant tout le secteur commercial et spéculatif, empêchant une transition équitable du secteur agricole^{12 13} . En privilégiant les objectifs en matière de CO2 au détriment de l'intégrité du monde vivant, les « solutions fondées sur la nature »

¹² Voir : [Rethinking the EU's approach to carbon removals and agriculture](#), Sophie Scherger, IATP (May 2022)

¹³ Voir : [Lessons for the EU's carbon farming plans](#), Ben Lilliston, IATP (June 2022)

risquent de compromettre la préservation des riches écosystèmes forestiers et d'aggraver la perte, l'érosion et l'extinction de la biodiversité, à une époque où les limites planétaires sont déjà dépassées¹⁴.

- **Repousser une véritable action climatique** : En détournant l'attention de la réduction des émissions à la source vers les mesures de compensation via l'absorption du carbone (CDR) en misant sur des stratégies qui risquent un dépassement dangereux des températures à contre-courant des avertissements du GTII du GIEC, la fausse promesse du concept de l'absorption du carbone a pour unique but de laisser encore plus de temps aux pollueurs et à leurs investisseurs. Or le temps nous est compté et tout délai risque de causer des dommages considérables aux communautés et aux écosystèmes. L'accent mis sur les absorptions dans le futur détourne l'attention et les ressources des véritables solutions qui pourraient être déployées dès maintenant.

Conclusion

Les marchés carbone ne sont pas une solution dans la lutte contre le changement climatique. De plus, s'appuyer sur d'hypothétiques absorptions dans l'avenir au lieu d'agir maintenant pour réduire les émissions - en d'autres termes, une stratégie consistant à dépasser les seuils d'augmentation des moyennes de 1,5 °C et à miser sur des absorptions temporaires et des technologies actuellement inexistantes pour ramener un jour les températures mondiales à un niveau sûr - est une stratégie menant vers un désastre climatique.

La proposition de la Commission pour la mise en œuvre d'un cadre de certification de l'absorption carbone nous mène vers la mauvaise direction. L'UE doit rejeter toute proposition de certification des mesures d'absorption du carbone, elle doit recentrer et redoubler ses efforts en faveur de solutions qui mènent au "Zéro réel".

¹⁴ Voir : [Planetary Boundaries](#), The Stockholm Resilience Centre